

FONDATION DU  
MUSÉE DES BEAUX-ARTS  
DE MONTRÉAL



RAPPORT  
DE GESTION

ÉTATS  
FINANCIERS 2023-2024

M



# SOMMAIRE

L'ANNÉE EN UN COUP D'ŒIL	4
SOMMAIRE DE LA PERFORMANCE	6
PERFORMANCE GLOBALE DE LA FONDATION DU MUSÉE	7
ÉTATS FINANCIERS	10

En couverture:  
James Tissot (1836-1902), *Octobre*, 1877. MBAM, don de Lord Strathcona et de la famille.  
Photo Thibault Carron

# L'ANNÉE EN UN COUP D'ŒIL

La Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal (MBAM) aspire à transformer des vies par l'art. En soutenant le Musée dans ses grandes priorités, elle lui permet de préserver et de mettre en valeur sa collection d'envergure, de présenter une programmation qui fait sa renommée internationale, et d'innover en matière d'éducation et d'engagement communautaire, afin de mieux servir l'ensemble de ses publics.

Tout cela devient possible grâce au dévouement et à la générosité de l'équipe de la Fondation, de sa communauté philanthropique rapprochée, et de tous ceux et celles qui croient fermement que de donner au MBAM, c'est de redonner à la communauté. Chaque don, quel qu'en soit le montant, compte dans la vie des plus de 600 000 personnes qui visitent le Musée chaque année. Du fond du cœur, merci!

L'exercice financier 2023-2024 a été couronné de succès.  
En voici un aperçu.

**9 218 451\$**

versés au MBAM en soutien  
à ses grandes priorités

**26,1 M\$**

en apports encaissés,  
souscriptions générées  
et revenus de placements

Lancement de la  
campagne majeure de  
financement 2023-2028,  
Le Musée transforme les  
vies, avec un objectif de

**100 M\$**

## LA FONDATION

- **23** employées et employés
- Un ratio de frais  
d'administration à

**10,17 %**

## DONATEURS ET DONATRICES

**9 367**

donateurs  
et donatrices  
à la campagne  
annuelle et  
aux cercles  
philanthropiques

**1 913 446\$**

recueillis grâce à leur générosité

Campagne  
annuelle de  
financement  
2023-2024  
→ **973 650\$**  
amassés

**7 Cercles philanthropiques**  
rassemblant **532** donatrices  
et donateurs annuels  
→ **939 796\$** amassés grâce  
à la campagne des  
Cercles philanthropiques

## CAMPAGNE MAJEURE DE FINANCEMENT 2023-2028, LE MUSÉE TRANSFORME LES VIES

**30** membres  
du cabinet de  
campagne

**25** promesses  
de dons majeurs

**1 361 753\$**

récoltés depuis le  
lancement de la campagne  
en octobre 2023, en plus  
de dons majeurs variés  
totalisant **552 868\$**

**6,9 M\$**

en promesses  
de dons

## COMMANDITES ET PARTENARIATS

**826 180\$**

reçus en commandites et en partenariats

## BAL DU MUSÉE

**1 969 595\$**

amassés lors  
de l'édition 2023

## ACQUISITION D'ŒUVRES D'ART

**1 140 407\$**

en dons destinés à acquérir des  
œuvres pour enrichir la collection  
permanente du Musée

Chaque année, des donatrices  
et des donateurs qui ont vu  
leur vie transformée par le  
Musée assurent la pérennité  
de l'établissement en  
effectuant un don planifié,  
préservant ainsi notre  
patrimoine artistique pour  
les générations futures.

# SOMMAIRE DE LA PERFORMANCE

2023-2024

## APPORTS ENCAISSÉS, SOUSCRIPTIONS GÉNÉRÉES ET REVENUS DE PLACEMENTS **26 185 011\$**

Revenus totaux en dons et commandites encaissés: **8 427 646\$**

Souscriptions en dons et commandites générées  
en 2023-2024 (non versées): **6 961 000\$**

Revenus de placements: **10 447 895\$**

Subventions: **348 470\$**

## RATIO DES FRAIS D'ADMINISTRATION<sup>1</sup> **10,17%**

## DONS ET COMMANDITES **9 218 451\$**

Dons remis au Musée: **8 441 731\$**

Revenus de commandites encaissés directement au Musée: **776 720\$**

Les revenus de commandites sont sollicités par l'équipe de la Fondation,  
mais encaissés directement au MBAM. Ils figurent dans les états financiers  
du Musée et ne sont pas pris en compte dans le calcul du ratio des frais  
administratifs de la Fondation. Les efforts de l'équipe responsable des  
commandites et des partenariats se soldent en 2023-2024 par des revenus  
totalisant 826180\$, répartis sur différentes campagnes.

<sup>1</sup> Le ratio des frais d'administration est le résultat du rapport des frais d'administration (778 168\$) sur les produits totaux présentés aux états financiers, excluant les revenus de placements et de subventions (7 650 926\$).

# PERFORMANCE GLOBALE DE LA FONDATION DU MUSÉE

## CAMPAGNES ANNUELLES: 9 367 DONATEURS ET DONATRICES, ET 1 913 446\$ RECUEILLIS GRÂCE À LEUR GÉNÉROSITÉ

La campagne annuelle 2023-2024 s'est déroulée dans le cadre exceptionnel du lancement de la campagne majeure **Le Musée transforme les vies**. L'objectif fixé a été surpassé, et les résultats de la campagne annuelle ont atteint **973 650\$**. La campagne de jumelage a de nouveau été un véritable levier pour les stratégies de sollicitation mises en place. Nous exprimons notre sincère gratitude à Yves Fontaine, à Carlos Idarraga et à Dixi Lambert, qui ont appuyé cette campagne de façon considérable et ont incité les donateurs et donatrices à jumeler leurs contributions. Merci également à Michael St.B. Harrison pour son don exceptionnel de 100 000\$.

La campagne des Cercles philanthropiques a bouclé l'année avec des résultats de **939 796\$**, en baisse par rapport à l'exercice 2022-2023. Soulignons que la transition vers une culture plus philanthropique qu'événementielle se poursuit. Des commanditaires-présentateurs offrent un appui inestimable à la communauté des Cercles, décuplant son rayonnement. La Fondation les en remercie vivement. Enfin, à chaque occasion, l'équipe communique des informations sur la mesure fiscale visant à favoriser les dons importants en culture. Pour les dons en argent entre 5 000\$ et 25 000\$, un crédit d'impôt supplémentaire peut être réclamé une fois dans la vie du donneur ou de la donatrice. Nous invitons toutes les personnes intéressées par cette initiative à communiquer avec la Fondation pour en savoir plus.

## BAL DU MUSÉE

À lui seul, le **Bal du Musée** nous a permis d'amasser la somme de **1 969 595\$**. Nous adressons nos plus sincères remerciements aux coprésidents de la soirée, Charles Emond, de la Caisse de dépôt et placement du Québec, et France Margaret Bélanger, du Groupe CH, qui ont fait un travail formidable. Les revenus confirmés ont atteint un peu plus de 2 M\$, mais certaines sommes ont été versées après la fin de l'exercice 2023-2024. Le Bal est le plus important événement de collecte de fonds du MBAM. L'édition 2023, présentée par la Banque Scotia, s'est de nouveau illustrée parmi les plus prestigieux événements-bénéfice au pays. Nous remercions l'ensemble des personnes et des partenaires qui ont contribué à ce grand succès public et financier.

## COMMANDITES

L'équipe des commandites et des partenariats de la Fondation a permis de générer **826 180\$** pour soutenir la programmation et diverses activités du Musée, tout près de l'objectif qui était fixé à **850 000\$**. De ce montant, **776 720\$** ont été comptabilisés directement aux états financiers du Musée et seront reconnus comme revenus au moment de la réalisation des activités commanditées. Par ailleurs, **49 460\$** additionnels, comptabilisés au poste «Campagnes annuelles» dans les états financiers de la Fondation, ont été reçus sous forme de dons destinés à des expositions ou à des projets spéciaux. Ces alliances de marque sont d'une importance capitale pour l'équilibre financier du MBAM. La Fondation

remercie chaleureusement tous les partenaires et commanditaires, et souhaite souligner tout particulièrement les engagements multiples d'Hydro-Québec, de Hatch et de Tourisme Montréal.

### CAMPAGNES MAJEURES ET DONS EXCEPTIONNELS

---

La nouvelle campagne majeure de financement 2023-2028 a permis de récolter 1 361 753\$ depuis son lancement en octobre 2023, en plus de dons majeurs variés totalisant 552 868\$. C'est dans ce cadre que des dons transformateurs se situant entre 500 000\$ et 2 500 000\$ ont été conclus. La Fondation remercie très chaleureusement Power Corporation du Canada, Michel de la Chenelière, Stéphan D. Crétier et Stéphanie Maillery, Jonathan Deitcher et Dianne Vick, Jean C. Monty et sa famille, Maurice et Marie-Josée Pinsonnault, François Schubert et Marie Pineau, Bell Canada, la Banque Scotia, Janet Brooke, Giovanni et Ginette Di Schiavi, ainsi que le Groupe Banque TD.

La campagne majeure 2014-2019, en soutien au pavillon pour la Paix Michal et Renata Hornstein et aux programmes d'éducation et d'art-thérapie du Musée, toujours en fin de réalisation, totalise des dons de 231 429\$.

### SOUSCRIPTIONS

---

Depuis le lancement de la campagne **Le Musée transforme les vies**, l'équipe de la Fondation a redoublé d'efforts pour conclure des ententes de dons majeurs selon des engagements pluriannuels, ou «souscriptions». Les souscriptions en dons et commandites promises à la Fondation et non encaissées en cours d'année 2023-2024 s'élèvent à 6 961 000\$.

### DONS D'ŒUVRES ET DONS À DES FONDS D'ACQUISITION

---

En étroite collaboration avec l'équipe de la conservation et celle de la direction du Musée, la Fondation a recueilli 1 140 407\$ en dons destinés aux acquisitions d'œuvres d'art au cours de l'exercice 2023-2024. Puisque le Musée doit autofinancer ses acquisitions à près de 100%, ces dons sont d'une importance capitale pour l'enrichissement de sa collection. Ils sont comptabilisés au poste «Campagnes majeures» dans les états financiers. La Fondation remercie sincèrement J. Sebastian van Berkum, la Xu & Huang Family Charitable Foundation et un donneur anonyme.

### DONS PLANIFIÉS ET SUCCESSIONS: UN DÉSIR DE TRANSMISSION

---

L'équipe responsable du développement philanthropique poursuit le développement des dons planifiés à la Fondation (dons testamentaires, polices d'assurance, dons de titres cotés en bourse, etc.). Cette année, la Fondation a reçu des dons par testament totalisant 271 819\$.

Une importante transaction de don par police d'assurance vie, conclue au cours d'un exercice financier antérieur, est également reflétée dans les états financiers au poste «Campagnes majeures» par un montant de 262 938\$.

## **REVENUS DE PLACEMENTS ET SUBVENTIONS**

---

Les revenus de placements ont atteint un rendement de 17,5% et ont généré des revenus exceptionnels de 10 447 895\$ au 31 mars 2024. Cette performance fort appréciable est notamment le fruit du travail d'un comité de placements de haut calibre, appuyé par une firme de consultation externe québécoise et des gestionnaires de fonds experts dans leurs secteurs. Des résultats non négligeables pour une campagne majeure axée sur la pérennité.

Un apport versé dans le cadre du programme d'appariement du ministère de la Culture et des Communications et une subvention du Conseil des arts de Montréal pour l'accueil d'une stagiaire en philanthropie culturelle sont reflétés dans les états financiers au poste « Subventions » par un montant de 348 470\$.

## **UNE ANNÉE EXCEPTIONNELLE, DYNAMIQUE ET REMPLIE D'ESPOIR POUR L'AVENIR**

---

L'année financière 2023-2024 aura été forte en émotions, ponctuée de rencontres enrichissantes, et très fructueuse, avec des résultats globaux totalisant 26,1 M\$ en apports encaissés, souscriptions générées et revenus de placements.

De ce montant, une somme de 8 441 731\$ a été versée au Musée, en plus de 776 720\$ en revenus de commandites. La contribution financière totale versée au MBAM, en soutien à ses grandes priorités, atteint donc 9 218 451\$. C'est avec vous que le Musée continue de se transformer, en phase avec son époque et toujours à l'écoute de vos besoins.

Nous remercions de tout cœur toutes les personnes qui fréquentent déjà le MBAM et le soutiennent avec assiduité. À celles qui l'observent d'un peu plus loin: nous vous souhaitons la bienvenue. Joignez-vous à nous pour étendre le pouvoir de l'art et faire rayonner le Musée!

# ÉTATS FINANCIERS

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux fiduciaires de la  
Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.<sup>1</sup>*

Le 19 juin 2024

<sup>1</sup>CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A120628

**Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal**  
**État des résultats**  
Exercice terminé le 31 mars 2024

	Fonds affectés					2024	2023		
	Fonds d'appariement général	Fonds MCC	Fonds pour les pavillons	Fonds d'expositions Desmarais et autres	Fonds Chaire Jarislowsky	Fonds d'acquisitions	Fonds d'activités éducatives	Total	Total
<b>Activités de levée de fonds</b>									
<b>Apports</b>									
Campagnes majeures	1 643 343	—	—	—	—	1 140 407	662 856	1 803 263	3 446 606
Campagnes annuelles	1 913 446	—	—	49 460	—	—	—	49 460	1 962 906
Campagnes successions	271 819	—	—	—	—	—	—	—	271 819
Événements-bénéfice	1 969 595	—	—	—	—	—	—	—	1 015 981
	<b>5 798 203</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>49 460</b>	<b>—</b>	<b>1 140 407</b>	<b>662 856</b>	<b>1 852 723</b>	<b>7 650 926</b>
<b>Charges</b>									
Campagnes de financement	1 583 451	—	—	—	—	—	—	—	1 551 479
Événements-bénéfice	864 879	—	—	—	—	—	—	—	864 879
	<b>2 448 330</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>2 519 220</b>
<b>Excédent des produits sur les charges des activités de levée de fonds</b>									
	<b>3 349 873</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>49 460</b>	<b>—</b>	<b>1 140 407</b>	<b>662 856</b>	<b>1 852 723</b>	<b>5 202 596</b>
									5 699 998

**Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal**  
**État des résultats (suite)**  
Exercice terminé le 31 mars 2024

	Fonds affectés						2024		2023	
	Fonds généraux			Fonds pour les pavillons			Fonds Chaire Jarislowsky		Fonds d'acquisitions	
	Fonds d'appariement MCC	Fonds d'expositions Desmaraïs et autres	Jarislowsky	Fonds d'activités éducatives	Total	Total	Total	Total	Total	Total
<b>Placements et autres activités Produits</b>										
Revenus de placement	4 118 391	477 806	3 292 278	3 100 686	878 078	1 319 559	199 097	9 267 504	10 447 895	1 948 642
Subventions	12 160	336 310	—	—	—	—	—	336 310	348 470	350 704
<b>Charges</b>	<b>1 192 551</b>	<b>814 116</b>	<b>3 292 278</b>	<b>3 100 686</b>	<b>878 078</b>	<b>1 319 559</b>	<b>199 097</b>	<b>9 603 814</b>	<b>10 796 365</b>	<b>2 299 346</b>
Gestion et garde des placements	21 179	13 338	94 969	86 554	34 788	36 807	5 558	272 014	293 193	314 471
Administration	778 168	—	—	—	—	—	—	—	778 168	703 276
<b>Excédent des produits sur les charges des placements et autres activités</b>	<b>393 204</b>	<b>800 778</b>	<b>3 197 309</b>	<b>3 014 132</b>	<b>843 290</b>	<b>1 282 752</b>	<b>193 539</b>	<b>9 331 800</b>	<b>9 725 004</b>	<b>1 281 599</b>
Excédent des produits sur les charges avant les dons au Musée	3 743 077	800 778	3 197 309	3 063 592	843 290	2 423 159	856 395	11 184 523	14 927 600	6 981 597
Dons au Musée	4 115 998	136 020	964 230	932 130	65 932	1 507 885	719 536	4 325 733	8 441 731	6 798 612
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	<b>(372 921)</b>	<b>664 758</b>	<b>2 233 079</b>	<b>2 131 462</b>	<b>777 358</b>	<b>915 274</b>	<b>136 859</b>	<b>6 858 790</b>	<b>6 485 869</b>	<b>182 985</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal**  
**État de l'évolution des actifs nets**  
Exercice terminé le 31 mars 2024

	2024						2023					
	Fonds affectés											
	Fonds d'expositions Desmarais et autres			Chaire Jarislowsky avec clause			Fonds d'acquisitions avec clause			Fonds d'activités éducatives sans clause		
	Fonds général	Fonds d'appariement MCC	Fonds pour les pavillons avec clause	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs nets au début	<b>5 669 305</b>	<b>2 722 380</b>	<b>19 940 810</b>	<b>18 379 451</b>	<b>4 619 348</b>	<b>4 014 829</b>	<b>3 465 775</b>	<b>1 178 788</b>	<b>6 453 720</b>	<b>60 775 101</b>	<b>66 444 406</b>	<b>66 261 421</b>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(372 921)	664 758	2 233 079	2 131 462	777 358	504 595	410 679	136 859	—	6 858 790	6 485 869	182 985
Actifs nets à la fin	<b>5 296 384</b>	<b>3 387 138</b>	<b>22 173 889</b>	<b>20 510 913</b>	<b>5 396 706</b>	<b>4 519 424</b>	<b>3 876 454</b>	<b>1 315 647</b>	<b>6 453 720</b>	<b>67 633 891</b>	<b>72 930 275</b>	<b>66 444 406</b>
Composés de												
Dotations	—	1 599 607	—	—	2 000 000	—	—	—	—	3 599 607	3 599 607	3 263 297
Affectés avec clause	—	—	22 173 889	20 510 913	3 396 706	4 519 424	—	1 315 647	—	51 916 579	51 916 579	46 133 226
Affectés sans clause	—	537 531	—	—	—	—	3 876 454	—	6 453 720	10 867 705	10 867 705	10 128 578
Affectés d'origine interne	—	1 250 000	—	—	—	—	—	—	—	1 250 000	1 250 000	1 250 000
Non grevés d'affectation	<b>5 296 384</b>	<b>3 387 138</b>	<b>22 173 889</b>	<b>20 510 913</b>	<b>5 396 706</b>	<b>4 519 424</b>	<b>3 876 454</b>	<b>1 315 647</b>	<b>6 453 720</b>	<b>67 633 891</b>	<b>72 930 275</b>	<b>66 444 406</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal**  
**État de la situation financière**  
au 31 mars 2024

	Fonds affectés						
	2024			2023			
	Fonds général	Fonds d'appariement MCC	Fonds pour les Desmaraïs et pavillons autres	Chaire Jarislowsky d'acquisitions	Fonds d'activités éducatives	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Actif</b>							
À court terme							
Encaisse	11 476 919	—	—	—	—	—	11 476 919
Débiteurs	51 805	929	6 002	2 423	2 564	387	12 294 569
Avances interfonds	—	2 018*	569 947*	725 875*	—	6 498 961*	70 140
	11 528 724	2 947	575 949	731 905	2 423	2 564	12 358 076
Placements	5 822 960	3 384 191	21 597 940	19 779 008	5 469 907	8 404 280	1 270 019
Avance au Musée **	1 671 617	—	—	—	—	—	56 838 322
	19 023 301	3 387 138	22 173 889	20 510 913	5 472 330	8 406 844	65 728 305
							—
							1 671 617
							69 196 398
<b>Passif</b>							
À court terme							
Créditeurs et charges à payer	20 264	—	—	—	—	—	20 264
Produits perçus d'avance	122 000	—	—	—	—	—	122 000
Somme à remettre au Musée	5 124 442	—	—	—	—	—	9 428
Avances interfonds	7 710 211*	—	—	75 624*	10 966*	—	—
	12 976 917	—	—	75 624	10 966	—	1 902 564
Apports reportés – affectés 10 ans – programme Mécénat Placements Culture	750 000	—	—	—	—	86 590	5 266 706
	13 726 917	—	—	75 624	10 966	—	2 001 992
							750 000
							750 000
							2 751 992
<b>Actifs nets</b>							
Dotations	—	1 599 607	—	2 000 000	—	3 599 607	3 263 297
Affectés avec clause	—	—	22 173 889	20 510 913	3 396 706	1 315 647	51 916 579
Affectés sans clause	—	53 7531	—	—	3 876 454	6 453 720	46 133 226
Affectés d'origine interne	—	1 250 000	—	—	—	—	10 867 705
Non grevés d'affectation	7	5 296 384	—	—	—	—	1 250 000
	5 296 384	3 387 138	22 173 889	20 510 913	5 396 706	8 395 878	67 633 891
	19 023 301	3 387 138	22 173 889	20 510 913	5 472 330	8 406 844	72 930 275
							66 444 406
							69 196 398

\* Ces montants ne sont pas présentés à la colonne « Total » étant donné qu'ils s'éliminent.

\*\* Sans intérêt, ni modalités d'encaissement

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom H. J. conseil,



fiducitaire

**Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal****État des flux de trésorerie**

Exercice terminé le 31 mars 2024

	<b>2024</b>	2023
	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges	<b>6 485 869</b>	182 985
Ajustements pour :		
Variation de la juste valeur réalisée des placements	<b>(2 885 099)</b>	43 528
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	<b>(5 071 009)</b>	225 435
	<b>(1 470 239)</b>	451 948
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Débiteurs	<b>(6 633)</b>	337
Créditeurs et charges à payer	<b>10 836</b>	(31 638)
Produits perçus d'avance	<b>32 000</b>	(569 919)
Somme à remettre au Musée	<b>3 221 878</b>	1 612 401
	<b>1 787 842</b>	1 463 129
<b>Activités d'investissement</b>		
Variation nette des placements	<b>(933 875)</b>	(691 711)
Avance au Musée	<b>(1 671 617)</b>	—
	<b>(2 605 492)</b>	(691 711)
(Diminution) augmentation nette de l'encaisse	<b>(817 650)</b>	771 418
Encaisse au début	<b>12 294 569</b>	11 523 151
<b>Encaisse à la fin</b>	<b>11 476 919</b>	12 294 569

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal

### Notes complémentaires

31 mars 2024

---

## 1. Statuts et nature des activités

La Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal (la « Fondation ») est constituée en tant qu'organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec). La Fondation est reconnue comme organisme de bienfaisance enregistré et fondation publique au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Les principales activités de la Fondation consistent à solliciter et à recevoir des dons, des legs et d'autres contributions au bénéfice du Musée des beaux-arts de Montréal (le « Musée »), de même qu'à gérer et à administrer ses fonds. De plus, en vertu de l'article 4 de la convention entre la Fondation et le Musée, ce dernier a confié à la Fondation l'administration de certains de ses placements, ces derniers étant toutefois exclus des états financiers de la Fondation.

## 2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

### *Comptabilité par fonds affectés*

La Fondation suit la méthode de la comptabilité par fonds affectés selon laquelle les ressources sont réparties entre les divers fonds suivant leurs activités ou leurs objectifs respectifs.

#### Fonds général

Le Fonds général présente les éléments d'actif et de passif, les produits et les charges afférents aux opérations courantes liées au fonctionnement de la Fondation ainsi que tout autre élément lié à un fonds non grevé d'affectation ou à un fonds affecté dont l'importance relative ne justifie pas de le présenter distinctement.

#### Fonds affectés

Chaque fonds affecté présente les éléments d'actif et de passif, les produits et les charges afférents à ses propres opérations suivant ses activités et ses objectifs.

Les fonds présentent de façon distincte l'affectation de dons avec clause de conservation pendant au moins dix ans ainsi que ceux sans clause similaire, mais comportant une désignation. Ces dons sont comptabilisés à l'état des résultats du fonds correspondant à leur désignation.

La Fondation contribue au financement des activités du Musée à même l'usufruit des placements, conformément à l'objectif de chaque fonds.

### *Instruments financiers*

#### Évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les instruments financiers créés ou échangés dans des opérations entre parties liées sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre parties liées dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par la Fondation dans le cadre de l'opération.

## **Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal**

### **Notes complémentaires**

31 mars 2024

---

## **2. Méthodes comptables (suite)**

### *Instruments financiers (suite)*

#### Évaluation ultérieure

Tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des fonds communs de placement est évaluée à partir de la juste valeur des parts déterminée par le gestionnaire de fonds. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement.

#### Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

#### Dépréciation

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, la Fondation comptabilise à l'état des résultats une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

### *Constatation des produits*

#### Apports

Les dons et les legs sont constatés dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus. Les revenus d'événements-bénéfice sont constatés dans l'exercice au cours duquel l'événement a lieu.

#### Revenus de placement

Les revenus de placement sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

#### Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent un nombre important d'heures par année à la Fondation, et le Musée met ses ressources et ses locaux à la disposition de la Fondation. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ces derniers ne sont pas constatés dans les états financiers.

### *Ventilation des charges*

La Fondation présente les charges à l'état des résultats par fonction. Les coûts de chaque fonction incluent les coûts du personnel et d'autres charges qui y sont directement liées, de même qu'une tranche des charges salariales administratives de la Fondation. Les charges salariales administratives imputées aux différentes fonctions sont ventilées de façon proportionnelle sur la base du temps estimatif consacré à chacune de ces fonctions.

## Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal

### Notes complémentaires

31 mars 2024

---

## 2. Méthodes comptables (suite)

### *Utilisation d'estimations*

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

## 3. Placements

	<b>2024</b>	2023
	\$	\$
Encaisse	<b>683 564</b>	723 969
Obligations canadiennes	<b>12 052 326</b>	5 468 724
Actions canadiennes	<b>25 141 265</b>	25 682 751
Actions américaines et étrangères	<b>18 613 864</b>	10 482 188
Fonds communs d'actions canadiennes	<b>1 412 472</b>	7 721 176
Fonds communs d'actions internationales	<b>2 835 555</b>	2 284 967
Parts du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal	<b>4 989 259</b>	4 474 547
	<b>65 728 305</b>	56 838 322

## 4. Revenus de placement

Les revenus de placement se détaillent comme suit :

	<b>2024</b>	2023
	\$	\$
Intérêts et dividendes	<b>2 491 787</b>	2 217 605
Variation de la juste valeur réalisée	<b>2 885 099</b>	(43 528)
Variation de la juste valeur non réalisée	<b>5 071 009</b>	(225 435)
	<b>10 447 895</b>	1 948 642

## Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal

### Notes complémentaires

31 mars 2024

---

#### 5. Opérations entre parties liées

Le Musée est considéré, à des fins comptables, comme un organisme apparenté de la Fondation puisque certains des membres du conseil d'administration du Musée font partie, d'office, du conseil des fiduciaires de la Fondation, et que le Musée y détient un intérêt économique, compte tenu de la nature des activités de la Fondation.

Les dons versés par la Fondation au Musée sont présentés distinctement à l'état des résultats. Il en est de même pour les postes de l'état de la situation financière liés à ces transactions, le cas échéant.

Au cours de l'exercice, le Musée a chargé de frais administratifs de 100 000 \$ (100 000 \$ en 2023) à la Fondation. Ces frais administratifs sont inclus dans le poste d'« Administration » à l'état des résultats.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités de la Fondation et sont évaluées à la valeur d'échange.

#### 6. Programme Mécénat Placements Culture

La Fondation a participé à cinq reprises au programme Mécénat Placements Culture du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et du ministère de la Culture et des Communications (MCC). Des ententes de gestion des fonds ont été conclues avec La Fondation du Grand Montréal (FGM) à cet égard.

Le tableau suivant présente l'historique des participations de la Fondation et des subventions de contrepartie reçues du CALQ et du MCC, de même que les postes comptables sous lesquels les différents montants sont inscrits aux états financiers.

Période	Subvention du CALQ/MCC		
	Apports de la Fondation	Fonds affectés 10 ans	Fonds affectés 2 ans
	\$	\$	\$
Antérieure au 1 <sup>er</sup> octobre 2013	500 000 <sup>1</sup>	375 000 <sup>3</sup>	125 000 <sup>5</sup>
Postérieure au 1 <sup>er</sup> octobre 2013	1 500 000 <sup>2</sup>	750 000 <sup>4</sup>	—
	2 000 000	1 125 000	125 000

<sup>1</sup> Provenant de dons sans affectation externe. La période d'affectation de 10 ans étant écoulée, montant reconnu comme revenu d'apport et apparaissant à l'actif net du Fonds général.

<sup>2</sup> Provenant de dons avec affectation externe, reconnu comme revenu et ajouté au capital permanent du Fonds pour les Pavillons.

<sup>3</sup> La période d'affectation de 10 ans étant écoulée, montant reconnu comme revenu de subventions et apparaissant à l'actif net du Fonds général.

<sup>4</sup> Inscrits sous la rubrique Apports reportés – affectés 10 ans – Programme Mécénat Placements Culture du Fonds général.

<sup>5</sup> La période d'affectation de 2 ans étant écoulée, montant reconnu comme revenu de subventions et apparaissant à l'actif net du Fonds général.

## Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal

### Notes complémentaires

31 mars 2024

## 6. Programme Mécénat Placements Culture (suite)

Les revenus de placement sont reconnus annuellement aux postes relatifs aux revenus de placement à l'état des résultats. Le tableau suivant présente l'évolution des placements :

Compte	Apports	Rendements	Retraits	2024	2023
	\$	\$	\$	\$	\$
Affectés 2 ans	<b>125 000</b>	<b>81 535</b>	<b>62 500</b>	<b>144 035</b>	129 175
Affectés 10 ans	<b>3 125 000</b>	<b>2 181 253</b>	<b>461 029</b>	<b>4 845 224</b>	4 345 372

## 7. Programme d'appariement du MCC

La Fondation participe au Programme d'appariement des dons du MCC pour être en mesure de recevoir des dotations sous forme de subventions d'appariement (Fonds appariement MCC).

Afin de respecter les critères du programme, la Fondation a affecté un montant de 1 250 000 \$ (1 250 000 \$ en 2023) en lien avec ce programme. Ce montant devra être conservé en tout temps.

Le tableau suivant présente l'historique des participations de la Fondation et des subventions de contrepartie reçues du MCC.

	Apport de la Fondation	Subvention du MCC
	\$	\$
Exercice 2018-2019	250 000	—
Exercice 2019-2020	250 000	—
Exercice 2020-2021	250 000	605 214 <sup>1</sup>
Exercice 2021-2022	250 000	316 779 <sup>2</sup>
Exercice 2022-2023	250 000	341 304 <sup>3</sup>
Exercice 2023-2024	—	336 310 <sup>4</sup>

<sup>1</sup> La Fondation a reçu 285 714 \$, en mai 2020, pour sa demande de subvention d'appariement de l'exercice 2018-2019 et a reçu 319 500 \$, en mars 2021, pour sa demande de subvention d'appariement de l'exercice 2019-2020.

<sup>2</sup> La Fondation a reçu 316 779 \$, en mars 2022, pour sa demande de subvention d'appariement de l'exercice 2020-2021.

<sup>3</sup> La Fondation a reçu 341 304 \$, en mars 2023, pour sa demande de subvention d'appariement de l'exercice 2021-2022.

<sup>4</sup> La Fondation a reçu 336 310 \$, en mars 2024, pour sa demande de subvention d'appariement de l'exercice 2022-2023.

Les revenus de placement sont reconnus annuellement sous les rubriques relatives aux revenus de placement à l'état des résultats. Le tableau suivant présente l'évolution des placements :

	Apports	Rendements	Versements au Musée	2024	2023
				\$	\$
	<b>2 849 607</b>	<b>883 381</b>	<b>348 797</b>	<b>3 384 191</b>	2 720 362

## **Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal**

### **Notes complémentaires**

31 mars 2024

---

## **8. Instruments financiers**

En raison de ses actifs financiers, la Fondation est exposée aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

### *Risque de marché*

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des placements de la Fondation fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre.

La Fondation est exposée à ces risques, comme le décrivent les paragraphes suivants.

#### a) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises.

Certains placements et fonds communs dans lesquels la Fondation détient des participations incluent des titres étrangers. La Fondation est donc directement et indirectement soumise à la variation des taux de change. La Fondation ne gère pas activement ce risque.

#### b) Risque de taux d'intérêt

La Fondation détient des titres à revenus fixes. La juste valeur de ces obligations est donc directement soumise à la variation des taux d'intérêt.

#### c) Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs liés à tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché.

La Fondation est exposée directement et indirectement à ce risque puisque certains placements sont des actions cotées et que certains fonds communs dans lesquels elle détient des participations incluent des actions cotées, dont la valeur fluctue en fonction du cours de marché.

### *Risque de crédit*

Le risque de crédit découle du fait que la Fondation détient des placements en obligations. De ce fait, il existe un risque que l'émetteur ne s'acquitte pas de ses obligations envers la Fondation, ce qui aurait une incidence sur l'actif de la Fondation.

